



PRÉFÈTE DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chambéry, le 19 juin 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance orange canicule en Savoie

Météo-France a placé le département de la Savoie en vigilance orange à partir de ce vendredi 19 juin 2026 pour un épisode de canicule qui devrait durer plusieurs jours. D'après les prévisions, les températures pourraient atteindre jusqu'à 37°C demain et se situer entre 34°C et 36°C dimanche avec des minimales comprises entre 18 et 21° la nuit.

La préfecture de la Savoie se mobilise. Les mesures prévues par le plan vague de chaleur, pour anticiper et gérer l'impact sanitaire des fortes chaleurs sont déployées. Ces mesures prévoient notamment :

- La sensibilisation par l'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil départemental de la Savoie de l'ensemble des établissements de santé et notamment des établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- Le recensement et la prise de contact par les maires des personnes âgées ou en situation de fragilité sur leur commune avec l'activation potentielle de leur plan communal de sauvegarde ;
- Le rappel des consignes liées aux fortes chaleurs par les services de l'Éducation nationale ainsi que le Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports auprès des chefs d'établissements scolaires et périscolaires, des organisateurs d'accueil collectif de mineurs et des organisateurs de manifestations sportives ;
- La sensibilisation par la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) des opérateurs gestionnaires de centres d'hébergement ou intervenant dans le dispositif de veille sociale : ouverture de l'accueil de jour durant le week-end, extension des horaires de maraude, distribution d'eau, attention particulière envers les personnes vulnérables dont la situation est connue...

Vanina Nicoli, préfète de la Savoie, a adressé ce jour un courrier à l'ensemble des maires du département afin d'attirer leur attention sur la situation des personnes vulnérables, leur vigilance dans l'application des consignes liées aux rassemblements festifs, manifestations culturelles ou sportives et leur capacité à prendre des mesures d'adaptation, voire d'annulation si nécessaire.

Elle appelle chacun à faire preuve de vigilance en adoptant les bons réflexes.

Recommandations générales

- S'hydrater régulièrement en évitant l'alcool et sans attendre la sensation de soif ;
- Porter des vêtements amples et clairs ;
- Se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et privilégier les lieux rafraîchis dès que possible (cinéma, bibliothèque, musée...);
- Maintenir son logement au frais en fermant fenêtres et volets durant la journée et en les ouvrant le soir et la nuit, s'il fait plus frais ;
- En cas de malaise ou troubles du comportement, appeler son médecin traitant ou le 15.

Préfecture de la Savoie

Service de la communication interministérielle
Mail : pref-presse@savoie.gouv.fr

Recommandations pour les personnes fragiles et leurs proches

- Manger en quantité suffisante et ne pas consommer d'alcool ;
- Passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais ;
- Éviter de pratiquer une activité physique ;
- Penser à donner régulièrement des nouvelles à ses proches et dès que nécessaire, oser demander de l'aide ;
- Demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de maladie chronique ou de traitement médicamenteux régulier.

Recommandations pour les enfants

- Limiter les sorties aux lieux ombragés et aérés ;
- Préférer les activités physiques le matin ;
- S'assurer que tous les enfants disposent d'un chapeau clair ;
- Mouiller les enfants (avant-bras, nuque et visage notamment) ;
- Les faire boire très régulièrement.

Recommandations pour les travailleurs

En période de fortes chaleurs, il est nécessaire de :

- Faire preuve de vigilance et veiller les uns sur les autres pour réagir rapidement en cas d'épuisement ou de déshydratation ;
- Protéger leur peau et leur tête du soleil ;
- Signaler un malaise ou coup de chaleur ;
- Mettre à disposition de l'eau potable à proximité des postes de travail (bouteilles d'eau individuelles ou point d'eau avec gobelets, régulièrement désinfecté) ;
- Adapter les horaires de travail dans la mesure du possible.

Pour le travail en extérieur, notamment dans le secteur du BTP, il s'agit également de mettre à la disposition des travailleurs un local de repos adapté aux conditions climatiques ou d'aménager le chantier de manière à permettre l'organisation de pauses dans des conditions de sécurité équivalentes.

Au moins 3 litres d'eau potable et fraîche doivent être mis à disposition par personne et par jour.

Recommandations pour les sportifs

- Réduire sa pratique, éviter les heures les plus chaudes et s'hydrater en conséquence
- Porter des vêtements amples, aérés et clairs et se protéger du soleil (crème solaire, lunettes, chapeau)

Les organisateurs d'événements sportifs sont invités à s'assurer que toutes les conditions de sécurité sont réunies pour préserver la santé des participants comme du public.

Recommandations pour les baigneurs

- Entrer de manière progressive dans l'eau, particulièrement lorsqu'elle est froide et lors d'exposition préalable au soleil ;
- Éviter les expositions trop prolongées au soleil ;
- Éviter les baignades après un repas copieux ;
- Ne pas consommer d'alcool avant et pendant la baignade.

L'hydrocution correspond à un refroidissement brutal intervenant souvent à la suite d'une entrée trop rapide dans l'eau et dû à une trop grande différence de température entre la peau et l'eau. Ce choc thermique peut entraîner une perte de connaissance et entraîner la noyade. Soyez attentifs aux signes pouvant précéder l'hydrocution (maux de tête, crampes, angoisse...). Dès leur apparition, sortez de l'eau le plus rapidement possible. En cas d'accident, alertez les surveillants de baignade ou appelez le 15.

Préfecture de la Savoie